



Assemblée générale

Distr. limitée
11 décembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 133 de l'ordre du jour

Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient

Suède : projet de décision

Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution [74/248](#) du 27 décembre 2019, dans laquelle elle a prié le Secrétaire général de reconduire dans ses fonctions l'Éminente Personnalité nommée en application de sa résolution [72/252](#) du 24 décembre 2017, afin qu'elle continue d'examiner les renseignements reçus et d'éventuels éléments d'information nouveaux émanant d'États Membres, et notamment de particuliers et d'entités privées, d'en évaluer la valeur probante et de tirer des conclusions des enquêtes déjà menées, et de lui rendre compte des progrès accomplis avant la fin de sa soixante-quinzième session ;

Notant avec inquiétude la situation créée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les difficultés qu'elle entraîne pour les États Membres, les personnes et les entités privées,

Prenant note de la lettre datée du 5 novembre 2020, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général¹,

- a) Prie le Secrétaire général de lui rendre compte, avant la fin de sa soixante-quinzième session, des progrès accomplis ;
- b) Décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-dix-septième session la question intitulée « Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient ».

¹ [A/75/635](#).

